

Image not found or type unknown



Assurances et protection juridique

Par **run974**, le **04/11/2013** à **08:52**

Bonjour rn j ai fait un mail a ma protection juridique le 3 novembre pour savoir ou en était l étude de mon dossier pour cette contre expertise que je demande et dans l après midi je reçois un mail du médecin me précisant que je suis convoque mardi 5.rnMa question je suis hors de ma région pour un mois et demi pourrais demander a mon assurance protection juridique de faire cette expertise dans la ville ou je suis en ce moment rnJe vous remercie de votre reponse .